



Les types de tests

Toujours open bar avec un peu de priorités, pris en charge à 100% Régime Obligatoire.

- **RT-PCR** : gold standard, recherche ARN viral, prélèvement naso-pharyngé désagréable, technique longue sur machine labo.
- **Tests salivaires** : exactement pareil que la PCR, prélèvement beaucoup plus simple mais sensibilité plus faible => seulement patients sympto et si le prélèvement naso-pharyngé est impossible.
- **Tests antigéniques** : recherche protéines virales (spike et enveloppe), technique immunoenzymatique facile à mettre en oeuvre sans machine, rapide (résultat en 20 minutes), prélèvement naso-pharyngé, bonne sensibilité chez les patients symptomatiques.

Chez les patients vulnérables, confirmer tout résultat négatif par une PCR (VPN insuffisante du test antigénique).

Quand tester ?

- **Symptomatique** : sans délai
- **Symptomatique et moins de 6 ans** : attendre 3 jours et si le rhume passe, pas de test et reprise en collectivité sans formalité (pas de certificat).
- **Cas contact symptomatique** : sans délai
- **Cas contact asymptomatique** : 5 à 7 jours après le contact

Qui tester ?

- **Si symptômes compatibles, sans hésiter** : ce sera souvent négatif mais ne pas louper les cas !
- **Si contact avéré** avec un cas Covid+ (On est cas contact si contact de 15 minutes ou plus sans protection ni distance avec une personne malade Covid ou qui a été testée Covid+ dans les trois jours suivants ce contact).
- **En cas de symptômes persistants** malgré un test initial négatif
- **Chez les petits de moins de 6 ans si symptômes durant plus de trois jours**

Les masques :

Toujours distribués en officine pour les Covid+ et les cas contact signalés sur SIDEP.

- Toujours distribués en officine pour les personnes vulnérables au sens du décret du 11 novembre : immunodéprimés, cancers en évolution et sous traitement, IR sévère ou dialysés, greffés et >65 ans avec diabète compliqué et ou obésité, etc. (Voir site)
- Pour les médecins libéraux : distribution de masques en officine jusqu'à épuisement des stocks sur présentation de la carte CPS.

Les arrêts

- **Covid+** : par médecin traitant ou par contact Covid
- **Cas contact** : par contact Covid ou declare-ameli
- **Patients vulnérables** (liste étendue HCSP voir supra) : de nouveau possible de mettre en retrait ces patients. Mais (décret du 10 nov 20) si l'employeur estime pouvoir garantir la sécurité du salarié, il peut lui demander de travailler. En cas de désaccord, le médecin du travail tranchera et le patient reste en retrait en attendant cet avis d'aptitude (à conseiller au patient+++).
- **Dans la fonction publique** le cas des patients vulnérables doit toujours se régler en sollicitant une autorisation spéciale d'absence auprès de la commission médicale.
- **Pour les soignant(e)s** : considéré(e)s comme "essentiell(e)s", ils ou elles peuvent travailler lorsqu'ils ou elles sont Covid+ avec mesures barrières +++ (FFP2...).
- **Pour les médecins libéraux** malades Covid, arrêt maladie à fournir aussitôt à la CPAM et à la CARMF avec indemnisation sans carence 112€/jour CPAM et 3 classes CARMF (classe A : 68,88 €/jour, classe B : 103,32 €/jour, classe C : 137,76 €/jour). Attention, ne pas faire de TCG pendant votre arrêt !

Les quarantaines

Ce sont maintenant des "septaines".

- **Covid +** : isolement 7 jours voire plus, car obligatoire jusque 48h après fin des symptômes (fièvre, toux intense)
- **Cas contact** : isolement 7 jours après le contact, test à J5-J7 du contact et libération si test négatif, si test positif isolement encore 7 jours au moins même si asymptomatique.
- **Pas de test après isolement pour autoriser la libération.**